

Conditions Générales de Vente



Article 1 - Identification de l'entreprise

FLYPIX N° Siret :44215677400022 Code APE: 7420Z N°TVA intracom:FR87442156774 17 lot la Bourdette 32600 Isle Jourdain

Article 2 - Prestations

2.1 - FLYPIX fournit des prestations informatiques et multimédia liées à l'Internet, et impressions numériques sur différents supports:

Reprise, optimisation de sites Internet,
Dépannage de sites Internet,
Création, hébergement, référencement et maintenance de sites Internet et/ou Intranet,
Création de templates (habillages de sites) et de logos,
Achat de nom de domaine,
Maintenance de sites internet,
Référencement SEO,
Réalisations de visites virtuelles et de reportages photographiques,
Editions de médias sur supports publicitaires (print, structures gonflables, bâches...)

Article 3 - Conditions de vente

3.1 - Tout achat de prestations commercialisées par FLYPIX entraîne l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

3.2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle écrite de notre part, prévaloir contre nos conditions générales de ventes. Toute condition contraire posée par le CLIENT sera donc inopposable à défaut d'acceptation expresse et écrite de notre part.

Article 4 - Création de sites Web - Visites virtuelles, reportages photos - Editions médias

4.1. Création de sites Web

4.1.1 - FLYPIX s'engage dans le cadre d'une obligation générale de moyens à tout mettre en oeuvre pour assurer la meilleure qualité et régularité des services qu'il apporte.

4.1.2 - FLYPIX ne peut être tenu pour responsable de quelque dommage que ce soit subi par le CLIENT, y compris les pertes ou les altérations de données.

4.1.3 - Dans le cadre de la création de sites Internet gérés par le CLIENT, FLYPIX apportera un soin particulier à la protection des accès CLIENT.

4.2. Visites virtuelles, reportages photos

4.2.1 - La date et l'horaire de la séance sont fixés entre le client et le photographe, ce dernier se réserve le droit de décaler ou reporter la séance s'il estime que les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies, exemple : mauvaise météo. Dans ce cas le report de séance ne peut faire l'objet d'une annulation de la commande et d'une demande de remboursement de l'acompte versé par le client.

L'heure fixée pour la séance est impérative, tout retard du client sera déduit du temps préalablement défini par la séance. Si le client ne se présente pas au rendez-vous, la commande sera considérée comme annulée et l'acompte versé par le client ne sera encaissé.

4.2.2 - FLYPIX s'engage à livrer la visite virtuelle et ou les photos exclusivement au format numérique, dans un délai de 10 jours maximum après la date de la séance.

4.2.3 - Les photographies pourront être librement utilisées par le photographe, sur tous supports, afin d'assurer la promotion de son activité professionnelle, dans le respect des personnes et objets photographiés, sauf clause de confidentialité signée au préalable avec le Client. Le Client accepte ainsi que son image soit utilisée sur les supports de communication du Photographe. FLYPIX s'interdit d'exploiter toute photographie susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Client.

4.3. Editions médias sur différents supports

4.3.1 - FLYPIX propose un service d'impressions sur différents support de communications. Dans ce cas, FLYPIX est tributaire des CGV de ses fournisseurs.

4.3.2 - Pour ces prestations d'impressions, les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et aussi exactement que possible. Tout dépassement éventuel n'autorise pas le client à annuler la commande ou à réclamer un dédommagement quelconque. FLYPIX ne peut être tenu responsable d'un retard imputable à l'un de ses fournisseurs ou transporteur et des conséquences susceptibles d'en découler.

4.3.3 - Les marchandises et les documents associés voyagent aux risques et périls du client quelle que soit la destination. En cas de perte, d'avarie, il appartient au client de faire toutes les constatations immédiatement sur les documents du transport et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec avis de réception des marchandises selon les articles L 133-3 et suivants le Code du Commerce. Dans le cas où le destinataire ne respecte pas cette clause, sa responsabilité serait engagée.

4.3.4 - Sans préjudice lié au transport, dans le cas où les marchandises ne serait pas conformes à la commande en nature et en quantité, au BAT, le client devra, sous peine de déchéance, formuler sa réclamation par lettre avec accusé de réception sous les 3 jours qui suivent la livraison de la marchandise. Il appartient au client de fournir tous les éléments quant à la réalité des vices ou anomalies qu'il invoque. Celle-ci ne pourra être reconnue qu'après que le client ait permis au vendeur de constater l'état de la marchandise.

4.3.5 - Toute commande portant ou incluant la reproduction, la représentation, l'adaptation d'une photographie, d'un objet, d'un modèle, d'une marque, d'un logo, d'un texte ou tout autre élément qui bénéficie de la protection au titre de la propriété intellectuelle, artistique ou au titre de la protection du droit à l'image, implique de la part du client qu'il ait obtenu au préalable toute autorisation nécessaire. Le client donne en conséquence toute garantie contre toute poursuite et prendra à sa charge tous les frais relatifs à la défense des intérêts du vendeur, ainsi que toute éventuelle condamnation qui pourrait être prononcée à son encontre.

4.3.6 - FLYPIX est autorisé à mentionner le nom de ses clients et à faire figurer les photos des marchandises vendues qui auront été personnalisées, dans ses plaquetteS commerciales et autres supports publicitaires.

Article 5 - Responsabilité liée à la prestation web.

5.1 - La responsabilité de FLYPIX est limitée au site internet et à son contenu initial dont elle a le contrôle direct.

5.2 - FLYPIX ne saurait être responsable des liaisons de tous types, assurées par d'autres prestataires.

5.3 - FLYPIX ne saurait être responsable des dégâts accidentels ou volontaires causés par des tiers au CLIENT du fait de sa connexion à Internet.

5.4 - FLYPIX ne saurait être responsable, dans le cadre d'un site géré par le CLIENT ou FLYPIX, de la perte, du vol ou de la diffusion des codes d'accès CLIENT.

5.5 - Pour toute commande de création de site internet et d'hébergement, FLYPIX se réserve le droit de refuser tout texte, illustration, contenus qui sont contraires aux bonnes moeurs, ou en infraction avec la législation en vigueur.

5.6 - FLYPIX se réserve le droit d'insérer en bas de la page d'accueil du CLIENT et de façon discrète une mention du type : « Developed by FLYPIX » avec un lien vers un des sites de son entreprise.

Article 6 - Obligations du CLIENT

6.1 - Dans le cas où le CLIENT fournit à FLYPIX les informations nécessaires à l'exécution de la commande, ces informations devront être transmises selon les spécifications définies par FLYPIX. La réalisation du site web et/ou des prestations associées commandées interviendront dans un délai fixé à la commande et, dans tous les cas, à compter du moment de la réception de toutes les informations nécessaires à cette réalisation.

6.2 - Dans le cas où FLYPIX assure le contenu rédactionnel tels que textes, photos et vidéo en complément ou non des informations fournies par le CLIENT, l'article 6.3 s'applique également.

6.3 - L'ensemble des informations ayant été, préalablement à leur diffusion, sélectionnées par le CLIENT, FLYPIX ne saurait être en aucun cas rendu responsable de leur contenu. Lors de l'acceptation de la commande, nous présumons que le CLIENT est en possession du droit d'auteur, de diffusion ou de reproduction, et assume toute responsabilité pour les préjudices résultant d'une violation des droits d'auteur, de diffusion ou de reproduction appartenant à un tiers.

6.4 - FLYPIX ne saurait être tenu pour responsable du non fonctionnement de tout ou partie du site Internet dans le cas d'un hébergement non assuré par ses soins.

6.5 - Le CLIENT sait que FLYPIX reste seul propriétaire des droits de reproduction de ses créations internet, résultant notamment de la propriété littéraire et artistique. Toute représentation ou reproduction même partielle faite sans autorisation est illicite.

Article 7 - Prix des services, facturation, règlement

7.1 - Les prix des prestations (création de site Internet, achat de nom de domaine, référencement, maintenance, impressions, reportages, visites virtuelles, impressions sur tous supports...) proposées sont ceux mentionnés dans le devis. Ils s'entendent hors taxes et sont payables en euros selon les modalités inscrites dans le devis validé: acompte demandé à la commande, échéances ou non pour règlement du solde de facture, sauf autre accord précisé sur le devis. Les tarifs sont garantis sans variation à la signature de la commande.

7.2 - La signature du devis par le CLIENT vaut reconnaissance du versement de l'acompte.

Article 8 - Propriété

8.1 - Conformément à la loi du 25 janvier 1985, le transfert de propriété des prestations faisant l'objet de la facture ne sera effectif qu'au moment du paiement intégral du prix mentionné.

Article 9 - Hébergement et gestion du site

9.1 - Prestations

Les prestations d'hébergement CLIENT proposées sont fournies par un prestataire partenaire tiers approuvé par le CLIENT.

L'offre d'hébergement est liée obligatoirement à une ou plusieurs prestations de services de notre part.

Le transfert des DNS sur le serveur de notre partenaire est possible si une ou plusieurs prestations de services de notre part y sont liées.

Dans tous les cas, le CLIENT pourra prendre connaissance des informations administratives et techniques nécessaires à l'accès à son/ses hébergements.

9.2 - Responsabilité

9.2.1 - Dans le cas de la défaillance de ce partenaire, notre société s'engage à trouver et vous proposer toutes les solutions possibles pour y remédier, mais FLYPIX se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de cette défaillance dont les causes ne sauraient être directement imputables à notre société.

9.2.2 - En aucun cas, FLYPIX ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait : d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos ou tous contenus diffusés sur le ou les sites du CLIENT et contraires aux législations et réglementations en vigueur; de produits défectueux vendus par le CLIENT par l'intermédiaire de son ou ses sites ; de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux contenus diffusés, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du CLIENT ; de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non règlement des sommes dues pour la conservation du ou des noms de domaines.

9.2.3 - FLYPIX ne peut être redevable d'aucune taxation ou autres frais en relation avec les achats faits à partir du site du CLIENT. Le CLIENT accepte de prendre la pleine responsabilité des taxes et frais de toutes natures associés aux produits vendus.

9.2.4 - Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, FLYPIX ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ; la contamination par virus des données et/ou logiciels du CLIENT ; les intrusions malveillantes de tiers sur le site du CLIENT ; le mauvais fonctionnement des équipements ou le non savoir-faire du CLIENT, de problèmes liés au réseau téléphonique ou à internet et/ou en cas de force majeure ; les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le CLIENT.

9.2.5 - Utilisation du compte: le compte CLIENT est strictement personnel, il est accessible par un identifiant et un mot de passe confidentiel. Le CLIENT est responsable de l'usage de son identifiant et de son mot de passe, et toute connexion effectuée en utilisant ces identifiants et mot de passe sera réputée l'avoir été par le CLIENT. FLYPIX ne sera en aucun cas responsable de la perte, du vol ou de la diffusion des identifiants et mot de passe.

9.2.6 - Prix des services, facturation, règlement: les prix des loyers et prestations associées sont ceux mentionnés dans le devis ; ils s'entendent hors taxes, sont payables en euros, d'avance et à réception de la facture. Les prix des loyers payés d'avance sont garantis pour la période concernée. FLYPIX se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment sous réserve d'un délai de prévenance d'un (1) mois. En cas de refus de cette modification, le CLIENT devra, par lettre recommandée avec avis de réception, solliciter la résiliation du présent contrat avant la fin du délai d'un (1) mois visé à l'article 9.3. A défaut, les nouveaux tarifs seront réputés acceptés de façon irrévocable et seront appliqués à la facturation qui suivra l'expiration du délai précité.

9.3 - Durée, renouvellement, dénonciation et suspension du contrat

9.3.1 - Le contrat est conclu pour une durée annuelle qui commence à courir à compter de la date de sa conclusion. Le contrat est renouvelé par tacite reconduction, pour une durée identique à celle fixée lors de sa précédente conclusion, selon les tarifs et conditions de FLYPIX à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions de l'article 9.3.3.

9.3.2 - Toute dénonciation devra être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : FLYPIX 17 lotissement la Bourdette 32600 ISLE JOURDAIN au plus tard un (1) mois avant la date

anniversaire du contrat. Toute dénonciation intervenant moins de un (1) mois avant cette date entraînera l'exigibilité d'une pénalité fixée forfaitairement à un mois de loyer.

9.3.3 - En tenant compte de l'article 9.3.2, FLYPIX peut cesser sa prestation à tout moment par ce contrat sans pénalité, si le CLIENT ne suit pas les termes de ce contrat, ceci comprenant l'impayé, FLYPIX se réserve le droit de faire payer des frais de rétablissement. Les comptes dont les factures sont impayées au delà de 7 jours pourront voir leur service interrompu, et tous les fichiers et email du compte pourront être rendus inutilisables. Cette interruption de service ne relève pas le CLIENT de l'obligation de paiement des factures en cours, seule une demande écrite d'arrêt du compte sera prise en compte.

Article 10 - Nom de domaine

10.1 - Prestations

FLYPIX offre de procéder à l'enregistrement de noms de domaine avec les extensions .com, .net, .org ou .fr et autres extensions disponibles en France lors de la conclusion du contrat, afin de permettre à toutes personnes physiques ou morales de s'assurer de la propriété du ou des noms de domaine de leur choix.

FLYPIX s'engage à tout mettre en oeuvre auprès des organismes compétents pour procéder à l'enregistrement du nom de domaine choisi mais ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat.

FLYPIX mettra en ligne sous ce nom de domaine une page type, non susceptible de personnalisation, faisant apparaître une mention comportant le nom de domaine.

10.2 - Disponibilité et enregistrement d'un nom de domaine

Du fait des délais qui peuvent séparer la recherche de disponibilité du nom de domaine de son enregistrement effectif, l'indication de la disponibilité de ce nom ne constitue nullement la garantie de pouvoir effectivement procéder à son enregistrement. La disponibilité d'un nom de domaine et son enregistrement ne sauraient constituer une garantie contre toute revendication de tiers sur tout ou partie de ce nom.

10.3 - **Acceptation préalable** par le CLIENT des règles administratives et techniques de nommage, ainsi que des règles de résolution des conflits.

10.3.1 - Chaque demande d'enregistrement implique l'acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage ainsi que des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom.

10.3.2 - Il appartient au CLIENT de fournir à FLYPIX les justificatifs éventuellement requis pour l'enregistrement considéré, tel un Kbis ou l'identifiant au répertoire INSEE pour un nom du niveau .fr ou encore le certificat d'enregistrement à l'INPI pour un nom de niveau .tm.fr.

10.4 - Prix du service, paiement

Les prix en vigueur sont ceux mentionnés sur le bon de commande signé et retourné par le CLIENT. Les prix s'entendent en hors taxes et sont payables en euros à réception de la facture.

10.5 - Enregistrement de la commande

L'enregistrement du nom de domaine du CLIENT ne sera pris en considération qu'à réception par FLYPIX du bon de commande dûment rempli et signé par le CLIENT accompagné du règlement et des justificatifs nécessaires.

10.6 - Prise d'effet de l'enregistrement

L'enregistrement du nom de domaine n'est effectif qu'à compter de la mise à jour des bases de données des organismes concernés (Afnic, Internic) et du temps de propagation des DNS.

10.7 - Responsabilité du fait de l'enregistrement d'un nom de domaine

10.7.1 - Le CLIENT est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement

10.7.2 - En aucun cas, FLYPIX ne saurait être tenu pour responsable à quelque titre que ce soit de recours, amiables ou contentieux, dont le CLIENT pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

10.7.3 - Le CLIENT s'engage à garantir FLYPIX de toutes condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre du fait de l'enregistrement d'un ou plusieurs nom de domaine.

Article 11 - Commande

11.1 - Nos conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos ventes et/ou prestations de services.

11.2 - En signant le bon de commande avec ce document, le CLIENT accepte sans réserves nos conditions de vente et renonce à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

11.3 - Les commandes de nos CLIENTS sont fermes après délai de rétractation légale ou sauf avis contraire de notre part sous huitaine à compter de la réception du bon de commande.

Article 12 - Délais

12.1 - Les délais de livraison indiqués ne sont valables que dans la limite des capacités techniques et humaines de FLYPIX à répondre aux commandes.

12.2 - Le CLIENT ne peut exiger de FLYPIX ni la livraison de la commande à la date prévue, ni indemnité de quelque nature que ce soit. Le CLIENT reste redevable de la somme prévue.

Article 13 - Garantie - ventes produits imprimés

13.1 - La garantie est formulée sur le devis.

13.2 - La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des fournitures reconnues défectueuses à l'exclusion des accessoires et frais de port. Le client ne peut prétendre au paiement d'une quelconque indemnité pour perte de jouissance.

13.3 - La garantie n'est acquise qu'à condition que les client respecte les consignes de montage, d'utilisation fournies et transcrites dans les notices.

Non garantie: les impressions numériques sur tissus polyester.

Article 14 - Retard de paiement

14.1 - Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera l'application d'une pénalité de retard, au taux d'intérêt légal conformément à la réglementation en vigueur. S'ajouteront aux sommes dues et aux pénalités de retard la facturation de l'ensemble des frais financiers, de dossier, de mise en demeure et de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

14.2 - En cas de manquement par l'une des parties aux obligations des présentes clauses, non réparé dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception, notifiant les manquements, adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourra prétendre.

14.3 - En cas de règlement amiable, de procédures de redressement ou de liquidation judiciaire, de suspension provisoire des poursuites, de faillite ou de procédures similaires, le présent contrat sera résilié automatiquement, sans notification, à compter de la décision du Tribunal compétent.

Article 15 - Obligation d'information

15.1 - Le CLIENT s'engage à informer FLYPIX par écrit de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, modification de sa domiciliation bancaire, etc.)

Article 16 - Confidentialité

16.1 - FLYPIX est tenu au respect de la confidentialité sur l'ensemble des opérations qu'il réalise pour le compte du CLIENT.

16.2 - FLYPIX s'interdit tout usage personnel des données de base, des fichiers et des résultats des traitements, sans l'autorisation expresse du CLIENT.

16.3 - D'une manière générale, les documents ou informations confiés par le CLIENT ainsi que les états et les documents provenant de leur traitement par FLYPIX sont traités sous la plus stricte confidentialité.

Article 17 - Informatique et Liberté

17.1 - Le CLIENT pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès de FLYPIX, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, pour l'ensemble des informations communiquées dans le cadre du bon de commande.

17.2 - Le CLIENT fait son affaire de toute déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) relative à l'utilisation de son site Internet sauf offre de prestation entrant dans ce cadre.

Article 18 - Loi applicable et Attribution de juridiction

18.1 - En cas de litige, tant avec nos fournisseurs qu'avec nos clients, attribution de compétence exclusive sera faite au Tribunal de Commerce du siège social du vendeur (Auch 32000 France) qui se devra d'appliquer la loi.